



CENTRE D'ART ET DE PHOTOGRAPHIE
LUMIÈRE D'ENCRE / ALADERIVA

**Résidence photographique
transfrontalière 2023**

Appel à candidature

Date limite d'envoi des dossiers de candidature : **2 avril 2023**.

Porteur du projet

Nom: Centre d'Art et de Photographie Lumière d'Encre

Statut : Association loi 1901

Coordonnées postales : 47 rue de la République, 66400 Céret

Courriel : candidature@lumieredencre.fr

Responsable du projet : Claude Belime, tél : 06 09 46 15 62

Présentation de Lumière d'Encre

Lumière d'Encre, lieu d'échange culturel, se consacre à la promotion et la diffusion de la photographie contemporaine. Son action se développe autour de créations, de résidences d'artistes, d'exposition de la photographie contemporaine, et d'interventions auprès de tous les publics dont notamment les publics scolaires et les publics empêchés.

En 2022, Lumière d'Encre a ouvert son centre d'art et de photographie à Céret, après 15 ans de rayonnement national mais également international.

Présentation d'aladeriva

Aladeriva est un laboratoire ludique de création et de production photographique basé à Portbou (Catalogne). Codirigé par les photographes Neus Solà et David del Campo, il œuvre à la création et à la dynamisation de projets d'arts visuels par le biais de cycles et de programmes de résidence qui abordent les questions d'identité, de territoire et de frontières à travers l'image, l'anthropologie et la marche.

Situation

Céret est située dans le département des Pyrénées-Orientales, en France.

Les candidats peuvent se renseigner sur la réalité de ce territoire, entre autres, sur les pages internet suivantes :

- <https://fr.wikipedia.org/wiki/C%C3%A9ret>

- <https://www.payspyreneesmediterranee.org/le-pays/le-territoire/>

- <https://www.tourisme-pyreneesorientales.com/ceret>

- <https://www.vallespir-tourisme.fr>

C'est un territoire frontière, entre urbanité et ruralité, Espagne et France, mer et montagne dont l'histoire et le patrimoine artistique semblent encore prégnants aujourd'hui.

Thématique

Cette résidence souhaite donner les moyens à un artiste d'interroger sa pratique, de la promouvoir tout en participant à la recherche artistique et culturelle sur ce territoire. Cette résidence s'inscrit dans le cadre d'un programme transfrontalier porté en collaboration avec le Département des Pyrénées-Orientales et la Generalitat de Catalogne. Le thème de la résidence 2022-2023 sera :

LA FRONTIÈRE.

Celle-ci s'intègre dans une thématique déjà développée par les partenaires dans le cadre de précédentes initiatives (festival, résidence d'artiste).

En effet, les Pyrénées constituent un obstacle géographique qui en ont fait au fil de l'histoire une frontière naturelle mais également celle de deux États. Beaucoup d'histoires s'y sont jouées au siècle dernier et les événements récents du COVID 19 ont montré encore que cette dernière pouvait réapparaître malgré les accords européens passés. Mais les frontières ne sont pas seulement physiques ou géographiques. Elles sont également mentales pour ne prendre que cet exemple.

En gardant à l'esprit la polysémie des significations de ce mot, l'artiste résident de cette année bénéficiera d'un espace de création totalement ouvert pour traiter photographiquement cette thématique de la FRONTIÈRE, en s'appuyant sur le territoire, ses habitants et ses paysages.

Date et durée de la résidence

La résidence aura lieu entre le 15 mai et le 15 juin 2023 sur une durée de 2 semaines contiguës, définie par un planning entre Lumière d'Encre et l'artiste.

Sur place l'équipe de Lumière d'Encre développe un réseau de personnes et de structures ressources qui permet au projet artistique de s'inscrire dans le contexte local pour favoriser les échanges et la réalisation des œuvres produites.

L'artiste sera amené à présenter sa démarche artistique au cours d'une soirée de restitution avec des groupes constitués, ainsi qu'auprès de la population.

Matériel et lieux mis à disposition

Un laboratoire photographique noir et blanc est disponible sur place. Logement situé à Céret en centre-ville, en studio, ou chez l'habitant.

Conditions financières

- **Rémunération artistique pour 15 jours** : 800 € bruts en droits d'auteurs.
- **Allocation de déplacements** : sur justificatifs, plafonnée à 200 €.
- **Allocation de repas** : sur justificatifs, plafonnée à 100 €.
- **Frais techniques de production** : sur justificatifs, limités à 400 €.

Cadre juridique

Un contrat de résidence sera établi, spécifiant les engagements de l'association et ceux de l'artiste, avec un planning prévisionnel.

Dossier de candidature

Votre dossier de candidature doit comporter :

- Une proposition de projet argumenté (texte de 3000 caractères maximum).
- Un court texte décrivant la démarche artistique de l'artiste.
- Un dossier visuel de présentation des travaux déjà réalisés.
- Un curriculum vitae à jour.
- Les coordonnées physiques et internet du candidat.

Ces documents doivent être présentés en catalan et français (traduction à l'aide des logiciels libres tel que Google... sont acceptés).

Il est à envoyer par internet sous forme de dossier PDF, **en un seul fichier**, à :
candidature@lumieredencre.fr

Conditions de participation

Les conditions de candidature sont les suivantes :

- Les artistes doivent être disponibles sur toute la période de résidence
- Être résident de Catalogne espagnole

Instruction des dossiers de candidature

- Date limite d'envoi des dossiers de candidature : 2 avril 2023 à 23h59
- Choix de l'artiste retenu : vendredi 14 avril 2023

Après décision, une réponse sera envoyée à chacun des artistes (sur adresse de courriel).

Contact :

candidature@lumieredencre.fr

Ce programme est soutenu par

